La Minerve

RAPPORT DU MAIRE SUPPLÉANT SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE – ANNÉE 2024

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur de la Municipalité pour l'année 2024, conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2024

Tout d'abord, pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2024, les revenus de la Municipalité se sont chiffrés à 10 364 393 $ alors que les charges s'élevaient 10 141 761 $ incluant les remboursements en capital sur la dette à long terme de 431 478 $, ce qui nous a mené à un excédent de 222 632 $ pour cet exercice financier.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), le rapport financier présente un excédent de fonctionnement pour cet exercice, de 327 299 $, pour fins fiscales.

À la fin de l'exercice financier 2024, l'endettement total net à long terme consolidé de la Municipalité était de 3 632 136 $.

Au niveau des excédents accumulés au 31 décembre 2024, la Municipalité termine l'année financière 2024 avec un excédent de fonctionnement non affecté de-655 173 $ et les excédents affectés s'élèvent à 279 509 $.

Les états financiers de l'année 2024 de la Municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétreault, CPA inc.

Suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de La Minerve au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter le rapport financier annuel de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, disponible sur le site Internet de la Municipalité ainsi qu'à l'hôtel de ville.

La Minerve

PRINCIPAUX INVESTISSEMNTS EN 2024

__Pavage ch. Grandes-Côtes,	2 269 205 $
__Pavage ch. Des Fondateurs	1 589 138 $
__Ponceaux ch. de l'Érablière	40 182 $
__Contournement partie du ch. des Pionniers	58 560 $
__Ponceaux ch. des Pionniers	901 130 $
__Trottoir ch. des Fondateurs, ch. des Pionniers	123 434 $
__Ponceaux ch. des Draveurs	45 704 $
__Sentier National (route des Zingues)	34 337 $
__Aménagement 4 coins	18 699 $
__Afficheur de vitesse	29 398 $
__Écran libertvision	37 280 $
__Descente à *bateaux* Lac Castor	57 927 $
__Toiture de la bibliothèque	25 890 $
__Travaux de rénovation Maison des jeunes (changement de fenêtres, réparation de la terrasse, etc.)	19 577 $

En conclusion, votre conseil municipal ainsi que l'administration poursuivent leurs efforts afin d'optimiser les ressources de la Municipalité au bénéfice de chaque citoyen. La situation financière demeure solide et la Municipalité est bien positionnée pour faire face aux imprévus lorsqu'ils surviennent. La saine gestion dont la Municipalité de La Minerve a fait preuve durant les dernières années démontre clairement son engagement à assurer à ses citoyens, un avenir prospère, responsable et durable.

Mark D. Goldman
Maire suppléant